

# Fondation d'entreprise pour les laboratoires Urgo

Les laboratoires Urgo viennent de créer leur Fondation d'entreprise. Elle a pour vocation de prolonger leur engagement en faveur de la santé publique par la réalisation de missions destinées à soutenir les actions de prévention santé et par la mise à disposition de moyens pour la recherche.

Avec un budget d'un million d'euros pour les cinq premières années, la fondation, présidée par Hervé Le Lous, président des laboratoires Urgo, va intervenir sur quatre axes : la remise de prix scientifiques, le financement de la recherche sur les maladies cutanées rares, la réalisation d'études comportementales, ainsi que des actions en faveur de l'éducation et de la prévention en matière de santé de l'enfant.

« Nous nous sommes rendu compte qu'il existe déjà plusieurs fondations qui se penchent sur la recherche médicale dans de nombreux domaines, alors que, curieusement, dans ceux sur lesquels nous opérons



Pierre Moustial, directeur général des laboratoires Urgo. Photo archives LBP

et en particulier, la cicatrisation, il n'y avait pas grand-chose, alors qu'on sait que ces problèmes sont la sixième cause de consultation médicale en France », explique Pierre Moustial, directeur général d'Urgo.

En créant cette fondation, Urgo revendique une légitimité, du fait de son statut de leader français dans le domaine des produits cicatrisants. La bonne connaissance du monde académique et scientifique propre à l'entreprise aura fini de convaincre de l'intérêt de créer cette fondation.

**BERTY ROBERT**